

Football canadien—Loi

sujet aux dernières élections. La question est à l'étude et je m'attends à ce que des modifications à la loi électorale du Canada soient présentées. C'est certes un des aspects qui seraient étudiés. Toutefois, je ne puis assurer au député que cette mesure sera présentée sous peu.

* * *

LES FINANCES**LA BANQUE ROYALE DU CANADA—LES DÉPÔTS NON ENCAISSÉS**

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Finances. Tous les ans, la *Gazette du Canada* publie une liste de comptes en banque où figurent des dépôts non encaissés ou non acceptés. Cette année, la Banque Royale du Canada, dont le siège social est à Montréal, a publié une liste de huit pages de gens inconnus, de noms de créanciers, et d'adresses. Le ministre a-t-il étudié la possibilité qu'il se passe quelque chose d'anormal ou que la banque ne s'acquitte pas de ses fonctions comme on pourrait s'y attendre normalement?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Il vaudrait mieux que j'étudie la question, monsieur l'Orateur.

M. Korchinski: Je prends cette question très au sérieux, monsieur l'Orateur. Je me demande s'il n'y aurait un rapport anormal entre ces faits et le monde interlope.

M. Turner (Ottawa-Carleton): J'en tiendrai compte en étudiant la question. J'assure au député que je prends cette question au sérieux, et je communiquerai avec lui dès que j'aurai étudié les faits qu'il a présentés.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LE FOOTBALL CANADIEN**MESURE ASSURANT LA PROTECTION CONTRE L'INTERVENTION D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 19, avril, de la motion de M. Lalonde: Que le bill C-22, concernant le football canadien, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

Des voix: Le vote!

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, au début de mon intervention il va me falloir, je suppose, signaler aux députés d'en face que ce sont eux qui ont proposé cette mesure, et que tant que les porte-parole du gouvernement n'auront pas apporté plus de preuves, l'intérêt public exige que nous déterminions si une pareille

[M. MacEachen.]

mesure est vraiment nécessaire, si les craintes exprimées par certains à l'extérieur de la Chambre et ici même par les représentants du gouvernement sont fondées. En substance, il faut nous demander si oui ou non le gouvernement a déjà apporté des éléments de preuve tendant à démontrer que ses craintes sont fondées et ne sont pas uniquement fantaisistes.

Il importe que tous les députés, et notamment l'électorat canadien, se rendent compte que le gouvernement a l'initiative des lois. C'est là une de ses attributions. Mais il a aussi l'obligation d'exposer au cours de la discussion les motifs de la présentation de cette mesure et des preuves à l'appui de ces motifs. À mon avis, les députés des deux côtés de la Chambre et de tous les partis se diraient citoyens canadiens, dans le meilleur sens du terme. Cependant, sauf tout le respect que je dois au gouvernement, selon moi, il ne devrait pas faire appel à cet instinct très naturel des députés pour leur demander (après tout, nous voulons tous le bien de notre pays) d'adopter le bill sans examen simplement parce qu'il affirme qu'il est essentiel au maintien de notre identité nationale.

● (1500)

Certains ministériels diront peut-être que le gouvernement n'est pas allé jusque là et je serais heureux qu'ils soient de cet avis parce que cela indiquerait qu'ils n'ont pas perdu tout esprit critique relativement au bill et qu'ils reconnaissent qu'il ne s'agit pas de maintenir l'identité nationale du Canada. Si je pensais qu'il touche cette question, je le dirais, mais si c'était le cas, il serait très facile de le prouver. Ce qu'on nous demande de croire, c'est que l'établissement à Toronto d'une équipe de la LMF détruira la Ligue canadienne de football. On nous demande aussi de croire que si cela se produit, on ne jouera plus au football canadien au pays. Le gouvernement veut aussi que nous acceptions l'hypothèse que cela nuira gravement à notre sentiment national.

On a beaucoup parlé de la façon dont le football canadien aide à conserver l'unité du pays, peut-être plus à l'extérieur de la Chambre qu'ici même, mais il faut considérer l'affaire sous son vrai jour. Pour ma part, comme bien d'autres, j'ai grandi dans une ville où l'on jouait au football américain dans les écoles secondaires parce que l'équipe universitaire faisait partie d'une ligue américaine et avait demandé au conseil scolaire que les équipes des écoles secondaires adoptent les règlements américains afin que les joueurs qui fréquenteraient l'université après leurs études secondaires soient mieux préparés à jouer dans la ligue dont faisait partie l'université.

Beaucoup d'entre nous jouaient au football canadien en fin de semaine tout en jouant au football américain dans la ligue de l'école secondaire. À l'époque, Vancouver n'avait pas d'équipe dans la Ligue canadienne de football. Nous pratiquions également d'autres sports comme le rugby anglais et le soccer. Nous ne jouions pas beaucoup au hockey, car il n'y avait alors pas beaucoup de glace à Vancouver. Nous pratiquions divers sports et la plupart d'entre nous ont acquis un sens national très développé. Je ne pense pas un seul instant que l'on m'a privé de mon droit ou de ma chance d'être Canadien parce qu'on ne m'a pas imposé une solide base en football canadien ou dans un autre sport au cours de mes années de formation.